

7089/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 mars 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 25 mars 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) n° 267/2012 concernant
l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran et abrogeant le règlement (UE)
n° 961/2010**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes